

Journées d'études

L'enquête qualitative et les perspectives comparatives : spécificité, apports, limites

14 et 15 juin 2011

Centre Maurice Halbwachs, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris

Appel à communication

Le recours à la comparaison internationale est présent dès la fondation de la discipline sociologique. *Le Suicide* de Durkheim ou la *Sociologie des religions* de Weber, s'appuient très largement sur des analyses comparées pour fonder leur propos. Il existe une littérature méthodologique abondante sur cette démarche. Malgré cette profusion de travaux, peu nombreux sont ceux qui soulèvent les problèmes spécifiques posés par l'utilisation de méthodes qualitatives (enquête par entretiens approfondis, ethnographie, analyse de discours, etc.). Cette journée d'étude a pour but de contribuer au débat méthodologique autour de ce type d'approches. Dans quelle mesure viennent-elles compléter les méthodes quantitatives ? Quel est leur apport et leur indépendance par rapport à ces dernières ? Comment les démarches qualitatives éclairent-elles des questions macrosociologiques ? Quelles sont les spécificités du déroulement de l'enquête ?

Pour répondre à ces questions, plusieurs conférenciers de renom ont été invités : Serge Paugam, Cécile van de Velde, Bénédicte Zimmermann, Jean-Claude Barbier, Michèle Lamont. Parallèlement, cet appel à communication vise à susciter des contributions autour de quatre axes : la spécificité des méthodes qualitatives dans la comparaison internationale, la construction de l'objet de recherche, les enquêtes aux terrains multiples et l'analyse et l'interprétation des données issues des enquêtes comparatives.

Axe 1 : Spécificité des méthodes qualitatives

Les comparaisons internationales fondées sur des enquêtes qualitatives posent la question de leurs spécificités essentielles. En effet, les recherches qualitatives impliquant en général un nombre limité de terrains, il semble nécessaire de se demander si elles ne consistent pas plus en des comparaisons de cas, qui mettent en évidence les variations du contexte national plutôt qu'en une comparaison internationale *stricto sensu*. Cette limitation peut sembler au premier abord être un frein à la généralisation, notamment en ce qu'elle rend délicate la distinction entre les variations particulières locales et les variations nationales. On peut considérer que si ces difficultés peuvent constituer des obstacles durant la recherche, elles peuvent également être à l'origine d'avancées considérables. En effet, ne pas s'enfermer dans un cadre national permet d'accéder à un niveau de généralité plus important. De plus, ce point de vue décentré facilite la réflexivité en mettant en

suspens l'évidence du cadre national, pour mieux en faire apparaître le caractère construit. Cet axe aura donc pour objectif de poser les questions suivantes : qu'est-ce qui fonde l'intérêt de la comparaison de plusieurs réalités sociales ? Comment la comparaison internationale alliée à des enquêtes qualitatives permet-elle de faire des liens entre phénomènes macro- et microsociologiques ? Ce lien doit-il être le but de la recherche comparative ?

Il sera attendu dans cet axe de réflexion des contributions mettant en lumière les spécificités de la mobilisation des méthodes qualitatives dans le cadre d'une comparaison internationale, afin d'éclairer son intérêt dans le cadre d'un travail sociologique, à partir d'expériences de recherche concrètes.

Axe 2 : Construction de l'objet

La méthodologie de la recherche en sciences sociales nécessite un passage par la problématisation et la délimitation d'un objet d'étude, qui implique notamment un examen des prénotions et représentations communes ainsi qu'une certaine distanciation par rapport au phénomène étudié. Cet axe sera donc l'occasion de réfléchir aux questions suivantes : quelles sont les spécificités de la démarche de construction de l'objet quand le terrain se trouve dans deux ou plusieurs pays différents ? La construction de l'objet ne s'achève pas avec le début de l'enquête, mais l'objet lui-même et les problématiques de recherche évoluent de concert avec la compréhension du phénomène étudié, et, ce faisant, de la société en question. Dès lors, on peut poser la question du particularisme d'une enquête menée consécutivement dans différents pays. N'est-ce pas là simplement une situation d'enquête poussée à son paroxysme, qui oblige à un retour réflexif sur les méthodes d'enquêtes plus classiques ? Reconnaisant que la comparaison nous amène en contact avec des questions sur l'altérité et le commun, à quelles conditions est-il possible de construire l'objet d'étude sans le rapporter au cadre national le plus intime du chercheur et sans qu'il soit influencé par des impressions d'exotisme ?

Finalement, cet axe se propose de réfléchir également au choix des concepts, des théories et des catégories d'analyses qui cadrent et guident les recherches. Celles-ci prennent des significations particulières dans différents contextes nationaux. Les contributions attendues mettront en avant des exemples concrets du travail du chercheur lors de cette étape qui exige une connaissance et une compréhension fine aussi bien des évolutions historiques que des dynamiques contemporaines du phénomène étudié.

Axe 3 : Réaliser l'enquête sur des terrains multiples

Quelle que soit la méthode utilisée, le recours aux approches qualitatives dans le cadre de comparaisons internationales pose une série de problèmes méthodologiques : outre l'éloignement du terrain, les nécessaires allers-retours et les éventuels problèmes linguistiques, le choix de l'échelle d'analyse est susceptible de poser problème, du fait, notamment, de la difficile conciliation entre des comparaisons inter-pays et intra-pays. De plus, les problèmes liés à la traduction et à l'adaptation des guides d'entretien aux sensibilités nationales, la diversité des modes d'accès aux interviewés, les inégales possibilités d'accès au terrain, notamment du fait des différences de législation nationale en matière de protection des données personnelles, l'hétérogénéité des situations analysées et des documents disponibles, rendent bien souvent illusoire la recherche d'une équivalence entre les terrains d'étude. Cet axe cherchera donc à mettre en évidence les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du travail de terrain. Les contributions pourront mettre l'accent sur les difficultés diverses rencontrées dans le recueil de données et sur les stratégies mises en œuvre pour surmonter ces obstacles.

Axe 4 : L'analyse et l'interprétation dialectiques

L'analyse de données issues de méthodes qualitatives dans une perspective comparative peut se heurter à différents écueils sur lesquels il semble bon de revenir, à partir d'une situation de recherche donnée, les diverses difficultés qui peuvent survenir au moment de l'analyse étant bien évidemment dépendantes de la mise en place et de la réalisation de l'enquête. Cet axe aura pour objectif de donner des pistes de réflexion sur des problèmes qui concernent la plupart des enquêtes faisant recours à des méthodes comparatives. Les contributions attendues pourront par exemple revenir sur les risques d'imposer des cadres d'analyse ethnocentrés. Elles pourront également poser la question des inévitables difficultés de traduction. Au-delà même des problèmes déjà délicats de connotations et d'équivalences sur lesquels il n'est pas inutile de revenir, on pourra questionner la pertinence de la comparaison entre des discours produits dans des langues différentes et donc dans des univers symboliques différents.

Enfin, la question de l'explication pourra être abordée. Peut-on concilier les approches dites « sociétales », centrée sur les structures institutionnelles, et les approches culturalistes, qui mettent en avant les normes et valeurs ? A moins que la difficulté ne consiste justement à les séparer ? Et éventuellement, si de données qualitatives et quantitatives sont mobilisées simultanément, comment doser les analyses respectives et quel effet cela va-t-il avoir sur les interprétations et les résultats ?

Modalités de soumission des propositions et calendrier

Les communications, d'une longueur maximum de 6000 signes, feront l'objet d'une présentation orale de 20 minutes maximum. Elles seront accompagnées d'une courte présentation de l'auteur (nom, prénom, statut, institution de rattachement, coordonnées), d'un titre provisoire et des mots clés.

Les propositions d'article sont à adresser avant le 29 avril 2011 à :

yboget@gmail.com, linda.haapajarvi@ehess.fr et aurelie_picot@yahoo.fr

Les décisions du comité scientifique seront communiquées le 13 mai 2011.

Comité scientifique

Jean-Claude Barbier (Université Paris 1, CES), Antoine Derouet (EHESS, CMH-PRO), Catherine Marry (ENS, CMH-PRO), Serge Paugam (EHESS, CMH-ERIS), Cécile van de Velde (EHESS, CMH-ERIS), Cécile Vigour (Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim), Bénédicte Zimmermann (EHESS, CRIA)

Comité d'organisation

Yoann Boget, Linda Haapajarvi et Aurélie Picot (EHESS, CMH-ERIS)